

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 septembre 2010 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre septembre deux mille dix

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Christine DULAC-ROUGERIE, Michel FANGET à Christine PERRET, Christiane JALICON à Jean-Pierre BRENAS, Jacques LANOIR à Patricia AUCOUTURIER, Louis VIRGOULAY à Isabelle LAVEST

Excusé(e)s :

Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Dominique ADENOT et a quitté la séance à partir de la question n° 4.
Bernard DANTAL a donné pouvoir à Cyril CINEUX pour la question n° 1 et la question n° 2.
Danielle AUROI a donné pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET à partir de la question n° 5.*

Danièle GUILLAUME a donné pouvoir à Françoise NOUHEN et a quitté la séance à partir de la question n° 5.

Rapport N° 12
INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UNE DÉCISION DE PLACEMENT
DE TRÉSORERIE EN 2010

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

En application de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire a pris les décisions suivantes le 12/07/2010 :

LE MAIRE DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 04/04/2008, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 15/04/2008, donnant délégation à M. le Maire pour réaliser les placements de fonds résultants d' excédents de trésorerie ;

A D E C I D E L E 1 2 J U I L L E T 2 0 1 0

ART. 1^{er} - La Ville de Clermont-Ferrand a vendu par acte notarié du 30 juin 2010 à la société dénommée CARRE JAUDE un ensemble de terrains destiné à la construction de la ZAC JAUDE OUEST I et II.

Le prix de la transaction est fixé à 9 812 600 € HT dont 45 % sont payés à la signature de l'acte soit 4 415 670 €. Ces fonds sont placés dans quatre comptes à Terme de 1 100 000 € chacun ouvert auprès de l'Etat dont la gestion est assurée par le Trésor Public.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée 12 mois,
- Taux nominal : 0,51 % le 5 juillet 2010 – le taux définitif sera celui du jour de l'opération,
- Taux actuariel : 0,52 % le 5 juillet 2010,

ART. 3 - Il sera rendu compte de cette décision au cours de la prochaine séance du conseil municipal

ART. 4 - M. Le Directeur Général des Services de la Mairie et M. le Trésorier Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information. La décision est convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 septembre 2010

Délibération publiée le 27 septembre 2010

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Alain BARDOT